

# Wallonie-Bruxelles : on n'a jamais aussi peu adopté

En 2016, on a recensé 90 adoptions en Fédération Wallonie-Bruxelles contre 109 adoptions en 2015, 136 en 2013 et surtout 221 en 2011. « *Nous enregistrons une baisse continue depuis 2004, avec une courte stabilisation entre 2009 et 2011* », souligne Didier Dehou, responsable de la Direction de l'Adoption à l'Autorité centrale communautaire.

Même s'il n'y a eu que 31 adoptions d'enfants belges contre 42 l'année précédente, l'adoption extra-familiale en Belgique reste relativement stable ces dernières années : entre une trentaine et une quarantaine de cas par an. Le problème se situe au niveau de l'adoption internationale. Plusieurs facteurs expliquent sa chute. « *Certains pays vont mieux sur le plan social. D'une part, il y a moins d'abandons liés à la précarité. D'autre part, il y a davantage d'adoptions au sein de ces États* », explique Didier Dehou.

Par ailleurs, plusieurs pays

d'origine ont amélioré leur législation pour se conformer à la Convention de La Haye sur l'adoption internationale.

Concrètement, ces pays analysent davantage le dossier pour déterminer si l'enfant réunit les conditions pour être adoptable. L'accent est d'abord mis sur une solution au sein de la famille, puis via l'adoption nationale avant d'envisager de le confier à des étrangers. Il y a aussi les facteurs directement liés à certains pays « *Nous avons arrêté de travailler avec la Chine. Le délai d'attente de huit à neuf ans était devenu inhumain* », ajoute le directeur du service adoption.

En bref, on n'adopte quasiment plus en Amérique du sud, en Asie (sauf la Thaïlande) et en Europe de l'est. « *Il ne reste plus que l'Afrique* », pointe Didier Dehou. Sur les 90 enfants adoptés en 2016, 13 venaient du Maroc, 2 du Niger, 3 du Togo et 3 d'Afrique du sud. Le profil des enfants a

changé. Aujourd'hui, ils sont un peu plus âgés, avec parfois des dossiers médicaux plus chargés.

## MOINS DE CANDIDATS

Ce recul de « l'offre » s'accompagne d'une baisse de la demande. Là aussi, il y a plusieurs explications. Depuis la crise de 2008 et les craintes quant à l'avenir, beaucoup de candidats parents ont renoncé à se lancer dans des démarches qui peuvent coûter cher. Certains pays exigent que les personnes se rendent sur place au moins deux fois ou fassent un séjour de longue durée. Et puis, il y a la difficulté du parcours de l'adoptant : 40 % abandonnent. Sauf exception, les temps d'attente ne s'allongent donc pas pour ceux qui s'accrochent.

Ces chiffres ne concernent pas l'adoption au sein d'une même famille en Belgique. L'adoption intrafamiliale demeure stable : quelque 150 cas par an. ●

YANNICK HALLET